

Approved English Label

Sub. No. 2024-2735

2024-08-01

(Container)

FBN Trifluralin 10% Herbicide

GROUP	3	HERBICIDE
-------	---	-----------

A selective granular herbicide for preplant soil incorporated weed control in many field crops.

COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

Active Ingredient: trifluralin 10%

Granular

REGISTRATION NO. 35256 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THIS LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

DANGER: EYE IRRITANT POTENTIAL SKIN SENSITIZER

**CAUTION: FAILURE TO FOLLOW LABEL INSTRUCTIONS MAY RESULT IN
ERRATIC WEED CONTROL OR CROP DAMAGE**

**FOR EMERGENCY MEDICAL ASSISTANCE (HUMAN OR ANIMAL) CONTACT
ROCKY MOUNTAIN POISON CONTROL AT 1-866-767-5041.**

**FOR CHEMICAL EMERGENCY ASSISTANCE (SPILL, LEAK, FIRE OR ACCIDENT)
CONTACT CHEMTREC AT 1-800-424-9300 (NORTH AMERICA) OR 1-703-527-3887
(INTERNATIONAL).**

NET CONTENTS: 22.7 – 1000 kg

Farmer's Business Network Canada, Inc.

PO Box 5607

High River, Alberta

Canada T1V 1M7

1-844-200-FARM (3276)

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

POTENTIAL SKIN SENSITIZER DANGER: EYE IRRITANT

DO NOT APPLY BY AIR

Harmful if swallowed or absorbed through the skin. Avoid contact with skin, eyes or clothing. Avoid contamination of foodstuffs, feed and fish ponds.

All handlers must wear a long-sleeved shirt and long pants. In addition, wear chemical-resistant gloves during mixing, loading, repair and clean-up activities.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

Wear a NIOSH-approved N95 (minimum) filtering facepiece respirator (dust mask) that is properly fit tested when handling. For application to stored grain or when using a dust blower, wear a NIOSH-approved supplied-air respirator (SAR) operated in a pressure-demand or other positive-pressure mode during mixing, loading and application.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgement of the physician in response to reactions of the patient.

AGRICULTURAL CHEMICAL

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Direct contamination of any body of water with this product may kill fish. Do not contaminate any body of water by direct application, cleaning of equipment or disposal of wastes. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE

Store this product away from food or feed. Store in areas not exposed to high temperatures, prolonged, direct sunlight or moisture. Also, do not let product remain in granular applicators under these conditions. After filling the granular applicator, close the lid immediately to avoid prolonged exposure to direct sunlight.

DISPOSAL

Recyclable Containers:

DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/ territorial requirements.

Returnable Containers:

DO NOT reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer and the provincial/ territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/ territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

Approved English Label

Sub. No. 2024-2735

2024-08-01

(Booklet)

FBN Trifluralin 10% Herbicide

GROUP	3	HERBICIDE
-------	---	-----------

A selective granular herbicide for preplant soil incorporated weed control in many field crops.

COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

Active Ingredient:..... trifluralin 10%

Granular

REGISTRATION NO. 35256 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND THIS BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

DANGER: EYE IRRITANT POTENTIAL SKIN SENSITIZER

**CAUTION: FAILURE TO FOLLOW LABEL INSTRUCTIONS MAY RESULT IN
ERRATIC WEED CONTROL OR CROP DAMAGE**

**FOR EMERGENCY MEDICAL ASSISTANCE (HUMAN OR ANIMAL) CONTACT
ROCKY MOUNTAIN POISON CONTROL AT 1-866-767-5041.**

**FOR CHEMICAL EMERGENCY ASSISTANCE (SPILL, LEAK, FIRE OR ACCIDENT)
CONTACT CHEMTREC AT 1-800-424-9300 (NORTH AMERICA) OR 1-703-527-3887
(INTERNATIONAL).**

NET CONTENTS: 22.7 – 1000 kg

Farmer's Business Network Canada, Inc.

PO Box 5607

High River, Alberta

Canada T1V 1M7

1-844-200-FARM (3276)

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

DANGER: EYE IRRITANT POTENTIAL SKIN SENSITIZER

DO NOT APPLY BY AIR

Harmful if swallowed or absorbed through the skin. Avoid contact with skin, eyes or clothing. Avoid contamination of foodstuffs, feed and fish ponds.

All handlers must wear a long-sleeved shirt and long pants. In addition, wear chemical-resistant gloves during mixing, loading, repair and clean-up activities.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

Wear a NIOSH-approved N95 (minimum) filtering facepiece respirator (dust mask) that is properly fit tested when handling. For application to stored grain or when using a dust blower, wear a NIOSH-approved supplied-air respirator (SAR) operated in a pressure-demand or other positive-pressure mode during mixing, loading and application.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgement of the physician in response to reactions of the patient.

AGRICULTURAL CHEMICAL

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Direct contamination of any body of water with this product may kill fish. Do not contaminate any body of water by direct application, cleaning of equipment or disposal of wastes. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE

Store this product away from food or feed. Store in areas not exposed to high temperatures, prolonged, direct sunlight or moisture. Also, do not let product remain in granular applicators under these conditions. After filling the granular applicator, close the lid immediately to avoid prolonged exposure to direct sunlight.

DISPOSAL

Recyclable Containers:

DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/ territorial requirements.

Returnable Containers:

DO NOT reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer and the provincial/ territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/ territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

GENERAL INFORMATION

FBN Trifluralin 10% Herbicide is a preemergence herbicide which is mixed (incorporated) into the soil to provide long-lasting control of many annual grasses and broadleaved weeds. FBN Trifluralin 10% Herbicide controls susceptible weeds by killing seedlings as they germinate. It does not control established weeds or weeds which germinate below the treated soil layer.

- DO NOT apply this product in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only protected handlers may be in the area during application.
- Discard clothing or other absorbent materials that have been heavily contaminated with this product. DO NOT reuse them.
- Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing.
- As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.
- DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

- To minimize the release of trifluralin into the environment due to volatilization, trifluralin should only be applied on cool mornings and evenings when air temperatures are 15°C or lower. To further reduce volatilization to the atmosphere, incorporation into the soil should occur concurrently with application.

INSTRUCTIONS

FAILURE TO FOLLOW LABEL INSTRUCTIONS MAY RESULT IN ERRATIC WEED CONTROL OR CROP DAMAGE. USUAL OR STANDARD SEEDING PRACTICES MAY NOT SUFFICE. READ ALL DIRECTIONS CAREFULLY BEFORE APPLYING.

WARNINGS

Application

- Do not apply FBN Trifluralin 10% Herbicide to peat or muck soil, or soils which contain more than 15% organic matter.
- Do not apply to fields spread with manure within the last 12 months. After this period, ensure the manure has been thoroughly disintegrated and mixed into the soil to a depth of 10 to 15 cm.
- If the swath or stubble is removed by burning, cultivate once to remove the charcoal layer from the soil surface prior to FBN Trifluralin 10% Herbicide application.
- Application to soils subject to prolonged periods of flooding may result in accelerated herbicide breakdown. Additionally, application to wet soils or soils in poor working condition could result in reduced weed control. See Land Preparation section of this label for further precautions.
- Do not apply to soils with less than 2% organic matter. Application to eroded knolls or grey-wooded soils with highly variable texture or organic matter may result in reduced crop stand, delayed development or reduced yields in either the treated crop or rotational crop.
- Apply uniformly at the recommended rates. Over-application caused by overlapping, improper calibration or uneven application may reduce crop stands in the treated crop or rotational crop.
- **DO NOT APPLY BY AIR.**
- To avoid potential injury to future wheat rotational crops, growers should avoid applying trifluralin and/or ethalfluralin on the same land at an oilseed/special crop/barley rate for two consecutive crops.

Crop Year

- Applied and incorporated according to directions, FBN Trifluralin 10% Herbicide will not harm the treated or rotational crop. However, seedling disease, deep planting, excessive moisture, high salt concentration, soil compaction or drought may weaken crop seedlings and increase the risk of injury, which may result in delayed crop development or reduced yields.
- To reduce the possibility of injury to the treated crop, use good quality certified seed. Seed shallow into a warm, moist firm seedbed using recommended agronomic practices which will promote rapid and even crop germination and emergence.
- Each crop has a specific seeding depth requirement and seeding deeper than recommended can increase the potential risk of damage to the seedling. Refer to industry or government extension published documents which outline recommended seeding practices/depths for each crop.

- **CAUTION:** Do not graze the treated immature crops or cut for hay; there are not sufficient data available to support such use.

Rotational Crop

- Applied and incorporated according to label directions, FBN Trifluralin 10% Herbicide will not harm rotational crops. However, seedling disease, cold weather, deep planting, excessive moisture, high salt concentrations, soil compaction or drought may weaken seedlings and increase the risk of injury, which may result in delayed crop development or reduced yields.
- As a precaution, oats, sugar beets and small-seeded grasses such as timothy, canaryseed grass and creeping red fescue should not be grown in rotation following a crop treated with FBN Trifluralin 10% Herbicide.
- The persistence of FBN Trifluralin 10% Herbicide is influenced by soil moisture and the majority of breakdown occurs during the growing season. If drought or extended dry periods were present in the previous year, higher levels of FBN Trifluralin 10% Herbicide may be present in the soil. To reduce the possibility of injury to rotational crops, seed shallow into a warm moist seedbed using recommended agronomic practices and seeding depths. As an additional safety precaution seeding rate may be increased slightly (10%).
- Do not seed wheat as a rotational crop if trifluralin and/or ethalfluralin has been used at an oilseed/special crop/barley rate for two consecutive crops.
- Do not direct seed (zero till) a rotational crop into standing stubble on land that has been treated with trifluralin or ethalfluralin for the previous crop. A cultivation prior to seeding of the rotational crop is strongly recommended to help aerate the soil and promote seedbed conditions which will enhance seed germination.
- When seeding a rotational crop, use good quality certified seed. Seed shallow into a warm, moist firm seedbed using recommended agronomic practices which will promote rapid and even crop germination and emergence. Avoid deep seeding, loose seedbeds and seeding into cold soils.
- Each crop has a specific seeding depth requirement and seeding deeper than recommended can increase the potential risk of damage to the seedling. Refer to industry or government extension published documents which outline recommended seeding practices/depths for each crop.

Weed Resistance

Populations of green foxtail tolerant to trifluralin have developed in a number of fields in Western Canada which have had a long history of repeated trifluralin use. Trifluralin or ethalfluralin containing products (i.e., FBN Trifluralin 10% Herbicide, RHI Trifluralin 480 EC Liquid Herbicide, Heritage**, Triflurex¹, Rival², Fortress³ and FBN Ethalfluralin Herbicides) will not control trifluralin tolerant green foxtail. To delay selection or reduce the spread of trifluralin tolerant green foxtail, avoid the use of these products repeatedly in the same field or use a separate herbicide application for control of trifluralin tolerant green foxtail. As a preventative measure, Farmer's Business Network Canada, Inc. strongly recommends rotating the use of herbicides that have different modes of action. Consult provincial/ territorial extension personnel for more information.

DIRECTIONS FOR USE IN OILSEED AND SPECIALTY CROPS

Land Preparation

When applying to unworked stubble fields, cultivate once before application of FBN Trifluralin 10% Herbicide to allow granules to penetrate to the soil surface. If existing weed growth is heavy, cultivate to destroy existing weeds before application of FBN Trifluralin 10% Herbicide. Disc-type implements provide the best results. To avoid concentrating wild oat seeds below the treated layer, do not plow (moldboard) land prior to application of FBN Trifluralin 10% Herbicide. If the swath is removed by burning, cultivate once to remove charcoal layer prior to application of FBN Trifluralin 10% Herbicide.

Application

Apply with a properly calibrated granular herbicide applicator that will apply the granules uniformly. Calibrate the applicator according to manufacturer's directions and check frequently during application to be sure equipment is working properly. Avoid concentration of the material in narrow bands. Apply FBN Trifluralin 10% Herbicide to soil surface and incorporate in the same operation if possible. Ensure that large clods are broken. Do not delay incorporation more than 24 hours after application. When applied as directed, FBN Trifluralin 10% Herbicide will not harm the treated crop or crops that follow in rotation; however, an over-application caused by overlapping, improper calibration, non-uniform application etc. may reduce stands of the treated crop or rotational crops.

Incorporation

To incorporate, work FBN Trifluralin 10% Herbicide into the soil in two different directions. Use a tandem disc, discer or field (vibra-shank type) cultivator set to work 8 to 10 cm deep for the first incorporation. Disc or cultivate in a cross direction at the same depth. Operate disc implements at 7 to 10 km/hr and cultivators at 10 to 13 km/hr. DEEP TILLAGE CULTIVATOR NOT RECOMMENDED. A field cultivator (vibra-shank type) is defined as an implement with 3 or 4 rows of sweeps spaced at intervals of 20 cm or less and staggered so that no soil is left unturned.

- FBN Trifluralin 10% Herbicide should not be incorporated with a field cultivator when the soil is crusted, lumpy or too wet for good mixing action.
- Disc type implements are preferred on stubble to ensure a 10 cm depth of operation.
- Incorporation with implements set to cut less than 8 cm deep or more than 10 cm deep may result in erratic weed control or crop damage.
- Rod weeders, harrows, deep tillage cultivators, chisel plows or hoe drills will not properly incorporate FBN Trifluralin 10% Herbicide.

NOTE: FOR MORE EFFECTIVE WEED CONTROL, IT IS RECOMMENDED THAT THE SECOND INCORPORATION MUST BE DELAYED FOR AT LEAST 3 DAYS FOLLOWING THE FIRST INCORPORATION. THIS ALLOWS TIME FOR GREATER RELEASE OF FBN TRIFLURALIN 10% HERBICIDE ONTO SOIL PARTICLES AND ASSURES MORE UNIFORM DISTRIBUTION IN SOILS.

Fall Application

FBN Trifluralin 10% Herbicide can be applied in the fall between September 1 and prior to soil freeze-up for weed control the following year. On all deep black soils and heavy textured soils, early fall application is preferred to allow more time for even dispersion of FBN Trifluralin 10% Herbicide in the treated soil layer. Apply fall rates and incorporate as above. The initial incorporation must be done within 24 hours of application.

FOR BEST RESULTS IT IS RECOMMENDED TO DO BOTH INCORPORATIONS IN THE FALL FOLLOWED BY TILLAGE (5 to 8 cm) IN THE SPRING PRIOR TO PLANTING.

Summer Application

FBN Trifluralin 10% Herbicide can be applied to summerfallow between June 1 and September 1 for weed control in canola and flax the following year. Apply the summer rate and incorporate as above. FBN Trifluralin 10% Herbicide must be incorporated at least twice with the implement operated in two different directions. The initial incorporation must be done within 24 hours of application. The second incorporation (and subsequent incorporations) may be done whenever necessary to destroy resistant weed growth during the remainder of the summerfallow. Tillage (5 to 8 cm) is necessary in the spring prior to seeding (refer to Spring Tillage for Seedbed Preparation). DO NOT APPLY TO SAND AND SANDY LOAM SOILS.

Spring Tillage For Seedbed Preparation

Spring tillage following summer or fall application of FBN Trifluralin 10% Herbicide should be done prior to seeding when the soil is warm enough to promote germination. Use a disc or field cultivator (vibra-shank) set to cut at 5 to 8 cm deep. On all deep black soils and heavy textured soils, it is recommended to prework the soil early in the spring to aerate the layer treated with FBN Trifluralin 10% Herbicide for optimum weed control. Avoid transplanting weed seedlings; seed into a weed-free seedbed using accepted cultural practices. Avoid excessive compaction of the soil layer treated with FBN Trifluralin 10% Herbicide. Any operation that results in a more shallow or compacted treated layer may allow weeds to emerge. This compaction may result from tractor wheel tracks, implement wheels, drill press wheels or other field operations done after incorporation. Soils are more susceptible to compaction when they are moist.

WEEDS CONTROLLED

Annual Grasses

wild millet (green^x and yellow foxtail)
barnyard grass
Persian darnel
crab grass
meadow brome grass
cheat
stink grass
goose grass
annual blue grass

Annual Broadleaved Weeds

cow cockle
pigweed
lamb's-quarters
chickweed
purslane
knotweed
carpetweed
wild buckwheat

WEEDS SUPPRESSED

Wild oats

*FBN Trifluralin 10% Herbicide will not control trifluralin tolerant green foxtail. See specific recommendations in Warning section of this label.

NOTE: When used as directed, FBN Trifluralin 10% Herbicide will provide commercially acceptable control of the above weeds. Some wild oats and wild buckwheat may escape the herbicidal action of FBN Trifluralin 10% Herbicide but will be retarded in growth and will provide little competition to the crop.

CROPS REGISTERED

canola	barley (fall application only)
triazine tolerant canola (t.t. canola) fall application only)	flax (summer and soybeans dry beans fababeans
mustard	alfalfa establishment (flax and canola cover crops only)
sunflower	
peas (field and canning)	
lentils (fall application only)	
only)	

Table 1: Recommended Rates of FBN Trifluralin 10% Herbicide in Oilseed And Special Crops

Crop	Soil Zones And % of Soil Organic Matter	Rates per Hectare for Specific Soil Textures			
		Light	Medium to Heavy		
	sand sandy loam		loam	silty clay	loam silt loam
			clay	loam	silt silty clay sandy
					clay loam clay
Summer canola, t.t. canola, flax (do not use on low linolenic acid varieties)	brown, dark brown, black or deep black	not recommended			17 kg/ha
Fall canola, t.t. canola, lentils, sunflower, fababeans, mustard, flax, peas, soybeans, dry beans, alfalfa establishment	brown, dark brown or black 2-6% O.M.	11 kg/ha			14 kg/ha
	black or deep black 6-15% O.M.		14 kg/ha		14-17 kg/ha (use 17 kg/ha for heavy wild oat infestations)

NOTE: Do not delay first incorporation more than 24 hours after application.

SPECIAL INSTRUCTIONS FOR FLAX (Do not use on low linolenic acid varieties) AND LENTILS

- Both incorporations of FBN Trifluralin 10% Herbicide must be done in the season of application prior to seeding in the spring. Leave at least 3 days between incorporations.
- The seedbed should be shallowly tilled (5 to 8 cm) and packed just prior to seeding in the spring to ensure a firm seedbed and accurate depth of planting.
- Seeding should be done with a press drill or hoe drill. Seed into a moist seedbed no more than 4 cm deep.
- Do not seed flax early in May when soil conditions are cold. Seeding should generally not be prior to May 15.
- Refer to Warning statement regarding stresses that can lead to crop injury or yield reduction.

FBN TRIFLURALIN 10% HERBICIDE PLUS A REGISTERED POSTEMERGENCE TRIAZINE HERBICIDE FOR TRIAZINE TOLERANT CANOLA

NOTE: THIS TREATMENT FOR USE ONLY ON TRIAZINE TOLERANT CANOLA. NON-TRIAZINE TOLERANT CANOLA WILL BE KILLED BY THIS COMBINATION.

FBN Trifluralin 10% Herbicide may be applied in the summer or fall for triazine tolerant canola. A postemergence triazine herbicide registered for this use may then be applied after crop emergence to control several additional broadleaved weeds. Refer to individual labels of the postemergence herbicides for specific recommendations and follow warnings and precautions as stated.

SPECIAL INSTRUCTIONS FOR USE IN BARLEY - FALL APPLICATION ONLY

User instructions must be followed closely to ensure good crop tolerance.

Table 2: Recommended Rates of FBN Trifluralin 10% Herbicide in Barley (Fall Application Between September 1 and Freeze-Up Only)

Soil Zones and % of Organic Matter	Rates per Hectare for Specific Soil Textures			
	Light	Medium	to	Heavy
	sand sandy loam	loam silt loam silt sandy clay loam	(most soils)	silty clay loam clay loam silty clay clay
brown and dark brown 2-4% O.M.	8.5 kg/ha		11 kg/ha	
black 4-6% O.M.	11 kg/ha		14 kg/ha	

Rates

Be sure to use the rates recommended for barley outlined in Table 2. For a list of weeds that are controlled in barley, refer to the Weeds Controlled section of this label. For barley, do not apply FBN Trifluralin 10% Herbicide on grey-wooded soils or other soils containing less than 2% organic matter or on black/deep black soils containing more than 6% organic matter. Application to eroded knolls may result in reduced crop stand.

Incorporation

General instructions for Incorporation and Fall Application are the same for barley as outlined in the Directions For Use section of this label. **HOWEVER, ON BARLEY BOTH INCORPORATIONS MUST BE DONE IN THE FALL.**

Refer also to the Land Preparation and Application sections of this label.

Seeding

Seeding should be done with a press drill or hoe drill. Seed into a moist, warm seedbed with the drill set to seed shallow (approximately 5 cm deep). Use of discers and air seeders can result in uneven emergence of the barley due to the loose seedbed and variable seeding depth. If a discer or air seeder is used, the field should be packed or harrowed after seeding to promote quick and even germination. Do not seed early when soils are cold.

Precautions For Use In Barley

- Do not apply FBN Trifluralin 10% Herbicide on stubble in the fall for barley when the crop harvested in the current calendar year was treated with either: FBN Trifluralin 10% Herbicide, RHI Trifluralin 480 EC Liquid Herbicide (or a product containing trifluralin) or FBN Ethalfluralin (ethalfluralin) Herbicides. This includes applications made in the previous summer or fall.
- Refer to the Warning statement regarding stresses that can lead to crop injury or yield reductions. Apart from these conditions, any early season effects on crop development that may be noted are temporary and the crop will develop to full yield potential.

FALL APPLICATION TO STUBBLE OR SUMMERFALLOW FOR CONTROL OF GREEN FOXTAIL IN WHEAT CROPS REGISTERED

spring wheat (includes
semi-dwarf)
durum wheat

WEED CONTROLLED IN CROP YEAR

green foxtail^x (wild millet)

During the crop year, FBN Trifluralin 10% Herbicide will provide commercially acceptable control of green foxtail.

^xFBN Trifluralin 10% Herbicide will not control trifluralin tolerant green foxtail. See specific recommendations in Warning section of this label.

Recommended Rates Of FBN Trifluralin 10% Herbicide Per Hectare (FALL APPLICATION)

Soils between 2% and 8% organic matter.

Date of Application September 1 to freeze-up

Rate of product per hectare 5.5 kg/ha

WARNING

- Application to severely eroded knolls may result in reduced crop stand.
- 5.5 kg/ha is the maximum rate for wheat. Do not use higher rates for wheat as crop injury may result.

CAUTION: Do not apply FBN Trifluralin 10% Herbicide on stubble in the fall for wheat when the crop harvested in the current calendar year was treated with FBN Trifluralin 10% Herbicide, RHI Trifluralin, Heritage, (or a trifluralin product) or FBN Ethalfluralin (ethalfluralin) herbicides. This includes applications made in the previous summer or fall.

Land Preparation

FBN Trifluralin 10% Herbicide may be fall applied to summerfallow and to standing or preworked stubble, provided trash is not so heavy as to prevent soil mixing due to plugging of the implement. FBN Trifluralin 10% Herbicide may be applied over top of moderate green growth (not affecting soil mixing). If green growth is heavy (interfering with soil mixing), destroy existing growth before application of FBN Trifluralin 10% Herbicide either by cultivation or with the application of a recommended herbicide. If the swath is removed by burning, cultivate once to remove charcoal layer prior to FBN Trifluralin 10% Herbicide application.

Application

FBN Trifluralin 10% Herbicide can be applied in the fall between September 1 and prior to soil freeze-up for green foxtail control the following year. Apply with a properly calibrated granular herbicide applicator that will apply the granules uniformly. Calibrate the applicator according to manufacturer's directions and check frequently during application to ensure the equipment is working properly. Avoid concentration of the material in narrow bands or strips. Apply FBN Trifluralin 10% Herbicide to the soil surface and incorporate in the same operation if possible.

Ensure that large clods are broken. Do not delay incorporation more than 24 hours after application. When applied as directed, FBN Trifluralin 10% Herbicide will not harm crops that follow in rotation; however, an over-application caused by overlapping, improper calibration, non-uniform application etc., may reduce stands of crops that follow in rotation.

Incorporation

Incorporate FBN Trifluralin 10% Herbicide into the soil in two different directions using a field cultivator, deep tillage cultivator or disc implement operated at 8 to 10 km/hr and set to work 5 to 8 cm deep. The second working should be done in a cross direction at the same depth.

To conserve trash cover throughout the winter, one incorporation may be completed in the fall with the second incorporation done in spring at the time of seedbed preparation.

Both incorporations may be completed in the fall. If so, it is recommended that the second working be delayed at least 3 days following the first. This allows time for greater release of FBN Trifluralin 10% Herbicide onto the soil particles and assures more uniform distribution in the soil. The second incorporation should be done in a cross direction to the first and at the same depth.

- FBN Trifluralin 10% Herbicide should not be incorporated with a field cultivator when the soil is crusted, lumpy or too wet for good mixing action.
- Incorporation with implements set to cut less than 5 cm deep or more than 8 cm deep may result in erratic weed control or crop damage.
- Rod weeders, harrows or hoe drills will not properly incorporate FBN Trifluralin 10% Herbicide.

Spring Tillage For Seedbed Preparation

All spring tillage following fall application of FBN Trifluralin 10% Herbicide should be done when the soil is warm enough to promote germination.

When only one incorporation is completed in the fall to conserve trash cover, the spring tillage should be done at an angle or cross direction to the fall incorporation with the implement operated at a 5 to 8 cm depth.

When both incorporations are completed in the fall, shallow spring tillage (no deeper than fall incorporation) should be completed with a cultivator or disc implement.

Avoid transplanting weed seedlings.

Seeding

Approved English Label

Sub. No. 2024-2735

2024-08-01

Seed into a firm, moist, weed-free seedbed using a double disc press drill or hoe drill set to seed 3 to 6 cm deep.

If a discer or air seeder is used for seeding, separate spring tillage may not be necessary. However, care must be exercised such that the discer or air seeder is set to uniformly place the seed 3 to 6 cm deep and the seedbed should be firmly packed or harrowed after seeding to promote good germination.

To reduce the risk of **wheat** injury, use quality seed and agronomic practices which will promote good growing conditions. Avoid deep seeding, loose seedbeds and seeding into cold soils. When seeding **semi-dwarf wheat**, special care should be taken to ensure shallow seeding. Check local recommendations for proper seeding depth.

DIRECTIONS FOR USE ON SUMMERFALLOW

FBN Trifluralin 10% Herbicide is a preemergence herbicide which is blended (mixed into the soil) to provide control of several annual grasses and annual broadleaved weeds during both years of the summerfallow wheat rotation. **FBN TRIFLURALIN 10% HERBICIDE CONTROLS SUSCEPTIBLE WEEDS BY KILLING SEEDLINGS AS THEY GERMINATE.** It will not control established weeds.

CROPS REGISTERED

spring wheat (includes semi-dwarf)
durum wheat

WEEDS CONTROLLED

Fallow Year

wild millet (green foxtail)
Persian darnel
barnyard grass
wild buckwheat
cow cockle
lamb's-quarters
redroot pigweed
Russian thistle

Crop Year

wild millet (green foxtail)^x
lamb's-quarters
wild buckwheat[†]

WEEDS SUPPRESSED

Wild oats

^xFBN Trifluralin 10% Herbicide will not control trifluralin tolerant green foxtail. See specific recommendations in Warning section of this label.

[†]Some wild buckwheat may escape the herbicidal action of FBN Trifluralin 10% Herbicide but its growth will be retarded and result in limited competition to the wheat.

NOTE: During the fallow year, susceptible weeds may not be fully controlled until after the second Fallowblend* operation has established a uniform layer of soil treated with FBN Trifluralin 10% Herbicide. During the crop year FBN Trifluralin 10% Herbicide will provide commercially acceptable control of weeds as specified above.

Table 3: Recommended Rates of FBN Trifluralin 10% Herbicide in the Brown Soil Zone (Summerfallow Application)

Date of Application	Rates per Hectare	
	1-3% O.M.	4-8% O.M.
May	9.5 kg/ha	11.0 kg/ha
June	8.0 kg/ha	9.5 kg/ha
July	6.5 kg/ha	8.0 kg/ha

Land Preparation

By reducing the number of fallow workings in a season, a greater trash cover is retained which reduces wind erosion and evaporation. The greatest reduction in the number of necessary fallow cultivations in a season may be obtained by applying FBN Trifluralin 10% Herbicide just prior to the first spring fallow working.

FBN Trifluralin 10% Herbicide may be applied to standing or preworked stubble, provided trash is not so heavy as to prevent soil mixing. FBN Trifluralin 10% Herbicide may be applied over top of moderate green growth (not affecting soil mixing). If green growth is heavy (interfering with soil mixing), destroy existing growth before application of FBN Trifluralin 10% Herbicide either by cultivation or with the application of a recommended herbicide.

Application

Application of FBN Trifluralin 10% Herbicide to summerfallow fields will provide weed control during both years of the summerfallow-wheat rotation. Apply with a properly calibrated granular herbicide applicator that will apply FBN Trifluralin 10% Herbicide uniformly.

Calibrate the applicator according to manufacturer's directions and check frequently during application to ensure equipment is working properly. Avoid concentration of the material in narrow bands or strips. Apply FBN Trifluralin 10% Herbicide to soil surface and Fallowblend in the same operation if possible (see below for Fallowblend* details). Ensure that large clods are broken. When applied as directed, FBN Trifluralin 10% Herbicide will not injure wheat grown in rotation after summerfallow; however, an over-application caused by overlapping, improper calibration or non-uniform application may result in reduced crop stand, delayed development or reduced yields.

Fallowblend Operations

To Fallowblend, mix FBN Trifluralin 10% Herbicide into the soil in two different directions using a field cultivator, deep tillage cultivator or a disc implement operated at 8 to 10 km/hr. The first Fallowblend operation must be done within 24 hours of application and the second working should be done no sooner than one week after application.

Subsequent workings may be done whenever necessary to destroy resistant weed growth during the remainder of the fallow year. For the first two Fallowblend operations the equipment should be set to work 5 to 8 cm deep.

Subsequent workings should be no deeper than 8 cm.

After completing the two Fallowblend operations, additional operations with a rod weeder or shallow tillage may be required to control resistant weed growth and more uniformly blend FBN Trifluralin 10% Herbicide into the soil.

These additional cultivations should be as shallow as possible to minimize surface trash burial and evaporation.

- FBN Trifluralin 10% Herbicide should not be blended with a cultivator when the soil is crusted, lumpy or too wet for good mixing action.
- Blending with implements set to cut deeper than 8 cm may result in erratic weed control and crop injury.

Spring Tillage For Seedbed Preparation

Seedbed preparation should be done using a field cultivator set to cut 5 cm deep (no deeper than the Fallowblend operation), when the soil is warm enough to promote good germination. Avoid transplanting weed seedlings; seed into a weed-free seedbed using a double disc drill or hoe drill set to seed 3 to 6 cm deep.

If a discer or air seeder is used for seeding, separate spring tillage may not be necessary. The discer or air seeder should be set to place seed 3 to 6 cm deep and the seedbed should be firmly packed or harrowed after seeding to promote good germination.

Seeding

To reduce the risk of **wheat** injury, use quality seed and agronomic practices which will promote good growing conditions - avoid deep seeding, loose seedbeds and seeding into cold soils.

When seeding **semi-dwarf wheat**, special care should be taken to ensure shallow seeding. Check local recommendations for proper seeding depth.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, FBN Trifluralin 10% Herbicide is a Group 3 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to FBN Trifluralin 10% Herbicide and other Group 3 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of FBN Trifluralin 10% Herbicide or other Group 3 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.

Approved English Label

Sub. No. 2024-2735

2024-08-01

- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance- management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Farmer's Business Network Canada, Inc. at 1-844-200-FARM (3276).

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

¹Triflurex is a registered trademark of Makhteshim-Agam of North America Inc.

²Rival is a registered trademark of Nufarm Agriculture Inc.

³Fortress is a registered trademark of Gowan Company LLC

*Fallowblend is a registered trademark of Dow AgroSciences LLC.

**Heritage is a registered trademark of Dow AgroSciences LLC.

SPECIMEN

(Conteneur)

FBN Trifluralin 10% Herbicide

GROUPE	3	HERBICIDE
--------	---	-----------

Un herbicide granulaire sélectif, appliqué en présemis incorporé, pour la suppression des mauvaises herbes dans plusieurs grandes cultures.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

Principe Actif : trifluraline.....10 %

Granulaire

N° D'HOMOLOGATION 35256 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CAUTION : LE NON RESPECT DES DIRECTIVES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT DONNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU CAUSER DES DOMMAGES AUX CULTURES

EN CAS D'URGENCE MEDICALE (HUMAINS OU ANIMAUX), CONTACTER ROCKY MOUNTAIN POISON CONTROL AU 1-866-767-5041.

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE (DEVERSEMENT, FUITE, INCENDIE OU ACCIDENT), CONTACTER CHEMTREC AU 1-800-424-9300 (AMERIQUE DU NORD) OU AU 1-703-527-3887 (INTERNATIONAL).

CONTENU NET : 22,7 – 1000 kg

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7
1-844-200-FARM (3276)

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas contaminer les denrées alimentaires, la nourriture pour les animaux ou les étangs à poissons.

Quiconque manipule le produit doit porter une chemise à manches longues et un pantalon long. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement, le nettoyage et les réparation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Porter un masque respiratoire filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque anti-poussière) qui est testé correctement lors de la manipulation. Pour l'application sur le grain entreposé ou lors de l'utilisation d'un souffleur à poussière, porter un respirateur à adduction d'air (SAR) approuvé par le NIOSH qui fonctionne en mode pression-demande ou autre mode de pression positive pendant le mélange, le chargement et l'application.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche, si possible.

Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Une contamination directe de tout plan d'eau par ce produit peut tuer des poissons. Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque des fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans un endroit à l'abri des températures élevées et de la lumière solaire prolongée et directe ou l'humidité. De plus, ne pas laisser le produit dans les appareils d'application dans de telles conditions. Après avoir rempli l'appareil d'application, fermer immédiatement le couvercle pour éviter une exposition prolongée à la lumière directe du soleil.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Approved French Label

Sub. No. 2024-2735

2024-08-01

(Livret)

FBN Trifluralin 10% Herbicide

GROUPE	3	HERBICIDE
--------	---	-----------

Un herbicide granulaire sélectif, appliqué en présemis incorporé, pour la suppression des mauvaises herbes dans plusieurs grandes cultures.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

Principe Actif : trifluraline.....10 %

Granulaire

N° D'HOMOLOGATION 35256 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CAUTION : LE NON RESPECT DES DIRECTIVES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT DONNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU CAUSER DES DOMMAGES AUX CULTURES

EN CAS D'URGENCE MEDICALE (HUMAINS OU ANIMAUX), CONTACTER ROCKY MOUNTAIN POISON CONTROL AU 1-866-767-5041.

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE (DEVERSEMENT, FUITE, INCENDIE OU ACCIDENT), CONTACTER CHEMTREC AU 1-800-424-9300 (AMERIQUE DU NORD) OU AU 1-703-527-3887 (INTERNATIONAL).

CONTENU NET : 22,7 – 1000 kg

Farmer's Business Network Canada, Inc.

PO Box 5607

High River, Alberta

Canada T1V 1M7

1-844-200-FARM (3276)

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas contaminer les denrées alimentaires, la nourriture pour les animaux ou les étangs à poissons.

Quiconque manipule le produit doit porter un chemise à manches longues et un pantalon long. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement, le nettoyage et les réparation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Porter un masque respiratoire filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque anti-poussière) qui est testé correctement lors de la manipulation. Pour l'application sur le grain entreposé ou lors de l'utilisation d'un souffleur à poussière, porter un respirateur à adduction d'air (SAR) approuvé par le NIOSH qui fonctionne en mode pression-demande ou autre mode de pression positive pendant le mélange, le chargement et l'application.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche, si possible.

Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Une contamination directe de tout plan d'eau par ce produit peut tuer des poissons. Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque des fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans un endroit à l'abri des températures élevées et de la lumière solaire prolongée et directe ou l'humidité. De plus, ne pas laisser le produit dans les appareils d'application dans de telles conditions. Après avoir rempli l'appareil d'application, fermer immédiatement le couvercle pour éviter une exposition prolongée à la lumière directe du soleil.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

INFORMATION GÉNÉRALE

FBN Trifluralin 10% Herbicide est un herbicide de prélevée à mélanger (ou incorporer) dans le sol pour la suppression à long terme de plusieurs graminées et mauvaises herbes annuelles. FBN Trifluralin 10% Herbicide supprime les mauvaises herbes vulnérables en éliminant les semis au moment où ils germent. Il ne supprime pas les mauvaises herbes établies ni celles qui germent sous la couche traitée du sol.

- NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le site de traitement pendant l'application.

- Jeter les vêtements et les autres matières absorbantes qui ont été fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.
- Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Ils doivent ensuite se laver soigneusement la peau et enfiler des vêtements propres.
- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. .
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- Pour réduire les rejets par volatilization de trifluraline dans l'environnement, ce produit ne doit être appliqué que par temps frais, le matin ou le soir, lorsque la température de l'air est de 15°C ou moins. Pour réduire encore davantage la volatilisation dans l'atmosphère, il faut procéder à l'incorporation dans le sol tout de suite après le traitement.

INSTRUCTIONS

LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. LES PRATIQUES HABITUELLES OU STANDARD D'ENSEMMENT PEUVENT ÊTRE INSUFFISANTES. LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES DIRECTIVES AVANT L'APPLICATION.

MISES EN GARDE

Application

- Ne pas appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide sur une terre tourbeuse ou noire contenant plus de 15% de matière organique.
- Ne pas appliquer sur des champs où l'on a étendu du fumier dans les 12 derniers mois. Après ce laps de temps, s'assurer que le fumier s'est bien désintégré et mélangé à la terre à une profondeur de 10 à 15 cm.
- Si l'on enlève le paillis en le brûlant, travailler le sol afin d'enlever la couche de charbon de la surface du sol avant d'appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide.
- L'application sur des sols soumis à des périodes d'inondation prolongées peut entraîner une dégradation accélérée de l'herbicide. De plus, l'application sur des sols humides ou de piètre qualité peut nuire à la suppression des mauvaises herbes. Voir la section « Préparation du sol » de cette étiquette pour des précautions additionnelles.
- Ne pas appliquer sur des sols contenant moins de 2 % de matière organique. L'application sur des collines érodées ou des sols gris forestier à texture ou matière organique très variable peut nuire à l'établissement des cultures, ou retarder ou diminuer le développement ou le rendement des cultures traitées ou des cultures alternées.
- Appliquer uniformément aux doses recommandées. Une sur application causée par un chevauchement d'applications, un mauvais calibrage ou une application non uniforme peut nuire à l'établissement des cultures traitées ou des cultures alternées.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

- Pour éviter des dommages possibles aux cultures alternées de blé à venir, il est recommandé de ne pas effectuer d'application de trifluraline et/ou d'éthalfuraline, au doses utilisés pour oléagineux/culture spéciale/orge, au même endroit deux années de suite.

Année de récolte

- Appliqué et incorporé selon les directives, FBN Trifluralin 10% Herbicide ne causera pas de dommages à la culture traitée. Toutefois, une maladie des semis, un ensemencement profond, une humidité excessive, une forte concentration de sel, un compactage du sol ou une sécheresse peuvent affaiblir les semis et augmenter les risques de dommages pouvant retarder le développement des cultures ou en réduire le rendement.
- Pour minimiser le danger de dommages à la culture traitée, se servir de semences certifiées de bonne qualité. Planter à une faible profondeur dans un lit de semences chaud, humide et ferme selon les pratiques agricoles recommandées pour obtenir une pousse et une levée rapides et uniformes.
- Chaque culture a ses exigences sur le plan de la profondeur d'ensemencement; planter plus profondément qu'il n'est recommandé peut augmenter les dangers potentiels de dommages aux semis. Se référer à la documentation de l'industrie ou du gouvernement pour connaître les pratiques et profondeurs recommandées pour chaque culture.
- **ATTENTION :** Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage ou comme fourrage. Les données sont insuffisantes pour permettre cet emploi.

Cultures alternées

- Appliqué et incorporé selon les directives de cette étiquette, FBN Trifluralin 10% Herbicide ne causera pas de dommages aux cultures alternées. Toutefois, une maladie des semis, une température froide, un ensemencement profond, une humidité excessive, une forte concentration de sel, un compactage du sol ou une sécheresse peuvent affaiblir les semis et augmenter les risques de dommages pouvant retarder le développement des cultures ou en réduire le rendement.
- À titre préventif, ne pas cultiver d'avoine, de betteraves à sucre, ni de graminées à petites graines comme la phléole, l'alpiste des Canaries ou la fétuque rouge traçante en rotation suivant une culture traitée avec FBN Trifluralin 10% Herbicide.
- La persistance de FBN Trifluralin 10% Herbicide est influencée par l'humidité du sol et la plus grande partie de la décomposition se produit au cours de la saison de croissance. S'il y a eu une sécheresse ou des périodes sèches prolongées l'année précédente, des niveaux plus élevés de FBN Trifluralin 10% Herbicide peuvent être présents dans le sol. Pour minimiser le potentiel de dommages aux cultures alternées, planter à une faible profondeur dans un lit de semences chaud et humide selon les pratiques agricoles et la profondeur d'ensemencement recommandées. Pour plus de précautions, on peut augmenter légèrement la dose d'ensemencement (10 %).
- Ne pas planter de blé en culture alternée s'il y a eu application de trifluraline et/ou d'éthalfuraline, au dose utilisé pour oléagineux/culture spéciale/orge, deux années de suite.
- Ne pas effectuer de semis en direct (sans travail du sol) d'une culture alternée dans le chaume sur pied sur une terre traitée avec la trifluraline ou l'éthalfuraline pour la culture précédente. Il est fortement recommandé d'effectuer un travail du sol avant l'ensemencement de la culture alternée afin d'aider à aérer le sol et à créer des conditions de lit d'ensemencement

favorables à la pousse des semences.

- Au moment d'ensemencer une culture alternée, se servir de semences certifiées de bonne qualité. Planter à une faible profondeur dans un lit de semences chaud, humide et ferme selon les pratiques agricoles recommandées pour obtenir une pousse et une levée rapides et uniformes. Éviter l'ensemencement profond, un lit d'ensemencement meuble et l'ensemencement dans une terre froide.
- Chaque culture a ses exigences sur le plan de la profondeur d'ensemencement; planter plus profondément qu'il n'est recommandé peut augmenter les dangers potentiels de dommages aux semis. Se référer à la documentation de l'industrie ou du gouvernement pour connaître les pratiques et profondeurs recommandées pour chaque culture.

Résistance des mauvaises herbes

Des populations de sétaire verte tolérantes à la trifluraline se sont développées dans certains champs de l'Ouest du Canada qui ont un historique d'utilisation répétée de trifluraline. Les produits contenant de la trifluraline ou de l'éthalfuraline (c.-à-d. les herbicides FBN Trifluralin 10% Herbicide, RHI Trifluralin 480 EC Liquid Herbicide, Heritage**, Triflurex¹, Rival², Fortress³ et FBN Ethalfluralin) ne supprimeront pas la sétaire verte tolérante à la trifluraline. Pour retarder la sélection ou diminuer la propagation de sétaire verte tolérante à la trifluraline, éviter d'utiliser ces produits de façon répétée dans un même champ ou utiliser un herbicide différent pour supprimer la sétaire verte tolérante à la trifluraline. À titre de mesure de prévention, Farmer's Business Network Canada, Inc. recommande fortement d'effectuer une rotation d'herbicides ayant différents modes d'action. Consulter le personnel de vulgarisation provincial/ territorial pour obtenir de plus amples renseignements.

MODE D'EMPLOI POUR GRAINES OLÉAGINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES

Préparation du sol

Pour l'application sur des terres en chaume, travailler le sol une fois avant d'appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide pour laisser les granules pénétrer la surface du sol. S'il y a déjà beaucoup de mauvaises herbes, travailler le sol pour détruire les mauvaises herbes existantes avant d'appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide. Des instruments à disques donne de meilleurs résultats. Pour ne pas concentrer toutes les semences de folle avoine sous la couche traitée, ne pas labourer (versoir) la terre avant d'appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide. Si l'on enlève le paillis en le brûlant, travailler le sol afin d'enlever la couche de charbon de la surface du sol avant d'appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide.

Application

Appliquer à l'aide d'un applicateur d'herbicide granulaire correctement calibré pour une application uniforme des granules. Calibrer l'applicateur selon les directives du fabricant et vérifier l'équipement fréquemment afin de s'assurer qu'il fonctionne normalement. Éviter la concentration du produit en bandes étroites. Effectuer l'application de FBN Trifluralin 10% Herbicide sur la surface du sol et son incorporation en même temps, si possible. Faire en sorte de briser les grosses mottes. Ne pas retarder l'incorporation plus de 24 heures après l'application. Lorsqu'il est appliqué selon les directives, FBN Trifluralin 10% Herbicide ne cause pas de dommages à la culture traitée ni aux cultures alternées qui suivent; toutefois, une sur application causée par un chevauchement d'applications, un mauvais calibrage, une application non uniforme, etc. peut nuire à l'établissement des cultures traitées ou des cultures alternées.

Incorporation

Pour effectuer l'incorporation, faire pénétrer FBN Trifluralin 10% Herbicide dans le sol dans 2 directions différentes. Utiliser un pulvérisateur à disques en tandem, un pulvérisateur à disques ou un cultivateur (de type vibroculteur) réglé pour le travail à une profondeur de 8 à 10 cm pour la première incorporation. Travailler le sol dans le sens travers à la même profondeur. Régler les instruments à disque à 7 à 10 km/h et les cultivateurs à 10 à 13 km/h. **LES CULTIVATEURS EN PROFONDEUR NE SONT PAS RECOMMANDÉS.** Un cultivateur (de type vibroculteur) est un instrument à 3 ou 4 socs espacés à intervalles de 20 cm ou moins, et étagés de façon à retourner toute la terre.

- Ne pas effectuer l'incorporation de FBN Trifluralin 10% Herbicide avec un cultivateur lorsque la terre est encroûtée, grumeleuse ou trop humide pour assurer un bon mélange.
- Les instruments à disques sont préférables sur la jachère afin d'assurer une profondeur d'opération de 10 cm.
- Une Incorporation effectuée avec des instruments réglés pour couper à moins de 8 cm de profondeur ou à plus de 10 cm de profondeur peut entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures.
- Les cultivateurs à tringles, les herses, les cultivateurs en profondeur, les chisels ou les semoirs à houe ne sont pas efficaces pour l'incorporation de FBN Trifluralin 10% Herbicide.

NOTE : POUR OBTENIR UNE SUPPRESSION PLUS EFFICACE DES MAUVAISES HERBES, IL EST RECOMMANDÉ D'ATTENDRE AU MOINS 3 JOURS APRÈS LA PREMIÈRE INCORPORATION AVANT D'EFFECTUER LA DEUXIÈME. AINSI FBN TRIFLURALIN 10% HERBICIDE A PLUS DE TEMPS POUR SE RÉPANDRE SUR LES PARTICULES DU SOL ET ASSURER UNE DISTRIBUTION UNIFORME DANS LE SOL.

Application à l'automne

FBN Trifluralin 10% Herbicide peut être appliqué à l'automne, soit entre le 1^{er} septembre et la formation de glace à la surface du sol, pour la suppression des mauvaises herbes l'année suivante. Sur toutes les terres très noires ou de forte texture, une application effectuée tôt à l'automne est préférable car cela favorise une dispersion uniforme de FBN Trifluralin 10% Herbicide dans la couche traitée du sol. Appliquer selon les doses d'automne et incorporer tel que décrit ci-dessus. La première incorporation doit être faite dans les 24 heures suivant l'application.

POUR OBTENIR DE MEILLEURS RÉSULTATS, IL EST RECOMMANDÉ D'EFFECTUER LES DEUX INCORPORATIONS À L'AUTOMNE, SUIVI D'UN TRAVAIL DU SOL (5 à 8 cm) AU PRINTEMPS AVANT L'ENSEMENCEMENT.

Application à l'été

On peut appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide sur la jachère entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre pour la suppression des mauvaises herbes dans les cultures de canola et de lin l'année suivante. Appliquer selon les doses d'été et incorporer tel que décrit ci-dessus. Effectuer l'incorporation de FBN Trifluralin 10% Herbicide au moins deux fois avec l'instrument dans 2 directions différentes. La première incorporation doit être effectuée dans les 24 heures suivant l'application. La deuxième incorporation (et les suivantes) doivent être effectuées au besoin afin d'éliminer les pousses de mauvaises herbes qui résistent pendant la jachère. Un travail du sol (de 5 à 8 cm) est nécessaire au printemps avant l'ensemencement (voir « Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences »). NE PAS APPLIQUER SUR DU SABLE OU SUR UN LOAM SABLEUX.

Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences

Le travail du sol au printemps après l'application d'été ou d'automne de FBN Trifluralin 10% Herbicide doit être fait avant l'ensemencement lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Utiliser un pulvérisateur à disques ou un cultivateur (de type vibroculteur) réglé pour le travail à une profondeur de 5 à 8 cm. Pour toutes les terres très noires ou de forte texture, il est recommandé de travailler le sol au préalable tôt au printemps afin d'aérer la couche traitée FBN Trifluralin 10% Herbicide si l'on veut obtenir une suppression des mauvaises herbes optimale. Éviter de transplanter des semis de mauvaises herbes. Planter dans un lit de semences exempt de mauvaises herbes selon les pratiques agronomiques acceptées. Éviter une compaction excessive de la couche traitée à FBN Trifluralin 10% Herbicide. Toute opération donnant une couche traitée plus superficielle ou compactée favorise la levée de mauvaises herbes. La compaction peut être causée par le passage des roues de tracteur, d'instruments, de semoirs ou autres opérations effectuées sur le champ suite à l'incorporation. Le sol est plus sujet à se compacter s'il est humide.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Graminées annuelles annuelles

pâturin annuel
mil sauvage (sétaires verte* et glauque)
pied-de-coq
ivraie de perse
digitaire
brome des toits
brome des seigles
éragrostide fétide
éleusine d'Inde

Mauvaise herbes à feuilles larges

renouée liseron
saponaire des vaches
amarante
chénopode blanc
stellaire
pourpier potager
renouée
mollugine verticillée

Mauvaises herbes réprimées

folle avoine

* FBN Trifluralin 10% Herbicide ne supprime pas la sétaire verte résistante à la trifluraline. Voir les recommandations spécifiques à la section « Mises en garde » de cette étiquette.

NOTE : Utilisé selon les directives, FBN Trifluralin 10% Herbicide procure une suppression des mauvaises herbes indiquées ci-dessus acceptable dans le commerce. Certaines pousses de folle avoine et de renouée liseron peuvent échapper à l'action herbicide de FBN Trifluralin 10% Herbicide. Leur croissance sera toutefois retardée et elles ne représenteront pas beaucoup de concurrence face à la culture.

CULTURES HOMOLOGUÉES

canola	orge (application à l'automne seulement)
canola résistant à la triazine	lin (application à l'été et à l'automne seulement)
moutarde	soja
tournesol	haricots secs
pois (de grande culture et de conserverie)	féveroles à petits grains
lentilles (application à l'automne seulement)	établissement de luzerne (cultures de protection pour le lin et le canola seulement)

Tableau 1 : Taux recommandés de FBN Trifluralin 10% Herbicide pour cultures d'oléagineux et autres cultures spéciales

Culture	Zones de sol et % de matière organique du sol	Taux par hectare selon texture spécifique du sol	
		Grossière	Moyenne à Fine
	sable loam sableux	loam loam limono-argileux loam limoneux loam argileux limon argile limoneuse loam sablo-argileux argile	
Été canola, canola résistant à la triazine, lin (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linolénique)	brun, brun foncé, noir ou noir foncé	Non recommandé	17 kg/ha
Automne canola, canola résistant à la triazine, lentilles, tournesol, féveroles à petits grains, moutarde, lin, pois, soja, haricots secs, établissement de luzerne	brun, brun foncé ou noir 2-6 % M.O.	11 kg/ha	14 kg/ha
	noir ou noir foncé 6-15 % M.O.	14 kg/ha	14-17 kg/ha (utiliser 17 kg/ha pour les infestations graves de folle avoine)

NOTE : Ne pas attendre plus de 24 heures après l'application avant d'effectuer la première incorporation.

DIRECTIVES SPÉCIALES POUR LE LIN (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linoléique) ET LES LENTILLES

- Les deux incorporations de FBN Trifluralin 10% Herbicide doivent être faites à la même saison que l'application, avant l'ensemencement du printemps. Laisser un intervalle de 3 jours entre les incorporations.

- Le lit de semences doit être travaillé de façon superficielle (de 5 à 8 cm) et tassé juste avant l'ensemencement au printemps afin qu'il soit bien ferme et que la profondeur de plantation soit précise.
- Effectuer l'ensemencement à l'aide d'un semoir à roue plombeuse ou d'un semoir à houe. Planter dans un lit de semences humide à une profondeur d'au plus 4 cm.
- Ne pas planter le lin en mai lorsque le sol est froid. Attendre généralement le 15 mai.
- Se référer à l'avertissement concernant la possibilité de dommages aux cultures et de réduction du rendement.

FBN TRIFLURALIN 10% HERBICIDE PLUS UN HERBICIDE TRIAZINE POUR POSTLEVÉE POUR LE CANOLA TOLÉRANT À LA TRIAZINE

NOTE : CE TRAITEMENT NE CONVIENT QU'AU CANOLA TOLÉRANT À LA TRIAZINE. CET TRAITEMENT EST MORTEL POUR LE CANOLA NON TOLÉRANT À LA TRIAZINE.

FBN Trifluralin 10% Herbicide peut être appliqué en été, en automne ou au printemps pour le canola tolérant à la triazine. On peut ensuite appliquer un herbicide triazine pour postlevée homologué pour cet usage après la levée de la culture afin de supprimer plusieurs autres mauvaises herbes à feuilles larges. Se référer aux étiquettes des herbicides de postlevée pour des recommandations spécifiques et respecter les avertissements et les directives indiqués.

DIRECTIVES SPÉCIALES POUR L'UTILISATION SUR L'ORGE (APPLICATION À L'AUTOMNE SEULEMENT)

Suivre les directives attentivement pour obtenir une bonne tolérance de la culture.

Tableau 2 : Taux recommandés de FBN Trifluralin 10% Herbicide pour l'orge (application à l'automne entre le 1^{er} septembre et la formation de glace à la surface du sol)

Zones de sol et % de matière organique du sol	Taux par hectare selon texture spécifique du sol		
	Grossière	Moyenne à (la plupart des sols)	Fine
	sable loam sableux	loam argileux loam limoneux argileux limon limoneuse loam sablo-argileux argile	loam limono- loam argileux loam limoneuse argile
brun et brun foncé 2-4 % M.O.	8,5 kg/ha	11 kg/ha	
noir 4-6 % M.O.	11 kg/ha		14 kg/ha

Taux

S'assurer d'utiliser les doses recommandés dans le tableau 2 pour l'orge. Pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées dans les cultures d'orge, voir la section « Mauvaises herbes supprimées » de cette étiquette. Pour l'orge, ne pas appliquer' FBN Trifluralin 10% Herbicide sur des sols gris forestier, d'autres sols contenant moins de 2 % de matière organique ou des sols noirs/noirs foncés contenant moins de 6 % de matière organique. L'application sur des collines érodées peut nuire à l'établissement des cultures.

Incorporation

Les directives générales pour l'incorporation et l'application sont les mêmes pour l'orge que celles décrites dans le mode d'emploi de cette étiquette. TOUTEFOIS, SUR L'ORGE, LES DEUX INCORPORATIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES À L'AUTOMNE. Voir également les sections « Préparation du sol » et « Application » de cette étiquette.

Ensemencement

Effectuer l'ensemencement à l'aide d'un semoir à roue plombeuse ou d'un semoir à houe. Planter dans un lit de semences chaud et humide avec l'appareil réglé à une faible profondeur (environ 5 cm). L'utilisation de pulvérisateurs à disques et de semoirs pneumatiques peut entraîner une levée irrégulière de l'orge en raison d'un lit de semences meuble et d'une profondeur d'ensemencement inégale. Si l'on se sert de tels instruments, tasser ou herser le champ après l'ensemencement afin de favoriser une germination rapide et uniforme. Ne pas ensemencer tôt en saison lorsque le sol est froid.

Mises en garde d'utilisation pour l'orge

- Ne pas appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide sur le chaume lorsque la culture récoltée dans l'année a été traitée avec un des produits suivants : les herbicides FBN Trifluralin 10% Herbicide, RHI Trifluralin 480 EC Liquid Herbicide (ou avec un produit contenant de la trifluraline) ou FBN Ethalfuralin (éthalfuraline). Cette mise en garde comprend les applications effectuées l'été ou l'automne précédent.
- Se référer à l'avertissement concernant la possibilité de dommages aux cultures et de réduction du rendement. À part ces conditions, tout effet observé tôt en saison sur le développement de la culture est temporaire. La culture atteindra son plein potentiel de rendement.

APPLICATION À L'AUTOMNE POUR LA SUPPRESSION DE LA SÉTAIRE VERTE DANS LE BLÉ CULTURES HOMOLOGUÉES

blé de printemps (y

compris demi-nain)

blé durum

MAUVAISE HERBE SUPPRIMÉE DANS L'ANNÉE DE RÉCOLTE

sétaire verte^x (mil sauvage)

Au cours de l'année de récolte, FBN Trifluralin 10% Herbicide procure une suppression de la sétaire verte acceptable dans le commerce.

^xFBN Trifluralin 10% Herbicide ne supprime pas la sétaire verte résistante à la trifluraline. Voir les recommandations spécifiques à la section « Mises en garde » de cette étiquette.

Taux recommandés de FBN Trifluralin 10% Herbicide par hectare (APPLICATION À L'AUTOMNE)

Sols contenant entre 2 % et 8 % de matière organique.

Date d'application 1^{er} septembre à formation de glace

Taux de produit par hectare 5,5 kg/ha

AVERTISSEMENT

- L'application sur des collines érodées peut nuire à l'établissement des cultures.
- 5,5 kg/ha représente le dose maximum pour le blé. Ne pas utiliser de dose plus élevés sinon la culture pourrait subir des dommages.

MISE EN GARDE : Pour le blé, ne pas appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide sur le chaume à l'automne lorsque la culture récoltée dans l'année a été traitée à FBN Trifluralin 10% Herbicide, à l'herbicide RHI Trifluralin, à l'herbicide Heritage (ou un produit contenant de la trifluraline) ou à l'herbicide FBN Ethalfluralin (éthalfuraline). Cette mise en garde comprend les applications effectuées l'été ou l'automne précédent.

Préparation du sol

On peut appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide à l'automne sur la jachère ou sur le chaume sur pied ou prétravaillé en autant que le paillis ne soit pas trop lourd pour empêcher le mélange du sol en raison du bourrage de l'instrument. On peut appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide par-dessus la couche modérée pousses vertes (ne nuisant pas au mélange du sol). Si elle est dense (nuisant au mélange du sol), l'éliminer avant d'appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide, soit par travail du sol, soit en appliquant un herbicide recommandé. Si l'on enlève le paillis en le brûlant, travailler le sol afin d'enlever la couche de charbon de la surface du sol avant d'appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide.

Application

On peut appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide à l'automne entre le 1^{er} septembre et avant le gel du sol pour supprimer la sétaire verte dans l'année suivante. Appliquer à l'aide d'un applicateur d'herbicide granulaire correctement calibré pour une application uniforme des granules. Calibrer l'applicateur selon les directives du fabricant et vérifier l'équipement fréquemment afin de s'assurer qu'il fonctionne normalement. Éviter la concentration du produit en bandes étroites. Effectuer l'application de FBN Trifluralin 10% Herbicide sur la surface du sol et son incorporation en même temps, si possible. Faire en sorte de briser les grosses mottes. Ne pas retarder l'incorporation plus de 24 heures après l'application. Lorsqu'il est appliqué selon les directives, FBN Trifluralin 10% Herbicide ne cause pas de dommages à la culture traitée ni aux cultures alternées qui suivent; toutefois, une sur application causée par un chevauchement d'applications, un mauvais calibrage, une application non uniforme, etc. peut nuire à l'établissement des cultures traitées ou des cultures alternées.

Incorporation

Incorporer FBN Trifluralin 10% Herbicide dans le sol dans 2 directions différentes avec un cultivateur (de type vibroculteur), un cultivateur en profondeur ou un instrument à disques réglé à 8 à 10 km/h et à 5 à 8 cm de profondeur. Effectuer la deuxième incorporation dans le sens travers à la même profondeur.

Afin de conserver un paillis durant l'hiver, on peut effectuer une incorporation à l'automne puis la deuxième au printemps au moment de préparer le lit de semences.

Les deux incorporations peuvent être effectuées à l'automne. Attendre au moins 3 jours après la première incorporation avant d'effectuer la deuxième. Ainsi, FBN Trifluralin 10% Herbicide a plus de temps pour se répandre sur les particules du sol et assurer une distribution uniforme dans le sol. La deuxième incorporation doit être faite dans le sens travers de la première et à la même profondeur.

- Ne pas effectuer l'incorporation de FBN Trifluralin 10% Herbicide avec un cultivateur lorsque la terre est encroûtée, grumeleuse ou trop humide pour assurer un bon mélange.
- Une incorporation effectuée avec des instruments réglés pour couper à moins de 5 cm de profondeur ou à plus de 8 cm de profondeur peut entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures.
- Les cultivateurs à tringles, les herses ou les semoirs à houe ne sont pas efficaces pour l'incorporation de FBN Trifluralin 10% Herbicide.

Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences

Le travail du sol au printemps après l'application d'automne de FBN Trifluralin 10% Herbicide doit être fait avant l'ensemencement lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination.

Lorsqu'une seule incorporation est effectuée à l'automne pour conserver le paillis, le travail du sol au printemps doit être réalisé sur un angle ou en sens travers par rapport à l'incorporation de l'automne avec l'instrument réglé à 5 à 8 cm.

Lorsque les deux incorporations sont effectuées à l'automne, un travail du sol superficiel au printemps (pas plus profond que l'incorporation effectuée à l'automne) doit être réalisé avec un cultivateur ou un instrument à disques.

Éviter de transplanter des semis de mauvaises herbes.

Ensemencement

Planter dans un lit de semences ferme et exempt de mauvaises herbes à l'aide d'un semoir à houe ou d'un semoir à ouvre-sillons à deux disques réglé pour ensemencer à une profondeur de 3 à 6 cm.

Si l'on se sert d'un pulvérisateur à disques ou d'un semoir pneumatique pour ensemencer, il se pourrait qu'un travail du sol au printemps soit nécessaire. Toutefois, s'assurer que l'instrument est réglé de façon qu'il plante les semences à une profondeur uniforme de 3 à 6 cm et que le lit de semences est bien tassé ou hersé afin de favoriser une bonne germination.

Pour minimiser les risques de dommages au **blé**, se servir de semences de bonnes qualités et suivre des pratiques agricoles favorisant une bonne croissance. Éviter l'ensemencement profond, des lits de semences trop meubles et l'ensemencement dans un sol froid. Pour l'ensemencement du **blé demi-nain**, prendre bien soin de planter à faible profondeur. Vérifier les recommandations locales pour connaître la profondeur d'ensemencement appropriée.

DIRECTIVES D'UTILISATION SUR LA JACHÈRE

FBN Trifluralin 10% Herbicide est un herbicide de prélevée à mélanger (ou incorporer) dans le sol pour la suppression de plusieurs graminées et mauvaises herbes annuelles durant les deux ans que dure la rotation jachère-blé. FBN TRIFLURALIN 10% HERBICIDE SUPPRIME LES MAUVAISES HERBES VULNÉRABLES EN ÉLIMINANT LES SEMIS AU MOMENT OÙ ILS GERMENT. Il ne supprime pas les mauvaises herbes établies.

CULTURES HOMOLOGUÉES

blé de printemps (y compris demi-nain)
blé durum

CULTURES HOMOLOGUÉES

blé de printemps (y compris demi-nain)
blé durum

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Année de jachère

mil sauvage (sétaire verte)[□]
soude roulante
ivraie de perse
pied-de-coq
renouée liseron
saponaire des vaches
chénopode blanc
amarante à racine rouge

Année de récolte

mil sauvage (sétaire verte)[×]
chénopode blanc
renouée liseron[†]

Mauvaises herbes réprimées

Folle avoine

[×]FBN Trifluralin 10% Herbicide ne supprime pas la sétaire verte résistante à la trifluraline. Voir les recommandations spécifiques à la section « Mises en garde » de cette étiquette.

[†]Une certaine partie de la population de renouée liseron peut échapper à l'action désherbante de

FBN Trifluralin 10% Herbicide, mais sa croissance sera retardée et la compétition avec le blé en sera réduite.

NOTE : Au cours de l'année de jachère, les mauvaises herbes vulnérables peuvent ne pas être entièrement supprimées avant qu'une deuxième incorporation de Fallowblend* n'ait établi une couche uniforme de sol traité à FBN Trifluralin 10% Herbicide. Au cours de l'année de culture, FBN Trifluralin 10% Herbicide assurera une suppression des mauvaises herbes acceptable sur le plan commercial, conformément aux indications ci-dessus.

Tableau 3 : Taux recommandés de FBN Trifluralin 10% Herbicide dans la zone de sol brun (Application sur la jachère)

Date d'application	Taux par hectare	
	1-3% O.M.	4-8% O.M.
Mai	9,5 kg/ha	11,0 kg/ha
Juin	8,0 kg/ha	9,5 kg/ha
Juillet	6,5 kg/ha	8,0 kg/ha

Préparation du sol

En réduisant la fréquence des travaux sur la jachère au cours d'une saison, on conserve une plus grande couverture de débris végétaux, ce qui diminue l'érosion éolienne et l'évaporation. L'application de FBN Trifluralin 10% Herbicide tout juste avant les premiers travaux sur jachère au printemps peut grandement réduire la fréquence des travaux de culture sur jachère nécessaires dans une saison.

On peut appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide sur le chaume sur pied ou prétravaillé en autant que le paillis ne soit pas trop lourd pour empêcher le mélange du sol. On peut appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide sur la couche modérée de pousses vertes (ne nuisant pas au mélange du sol). Si elle est dense (nuisant au mélange du sol), l'éliminer avant d'appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide, soit par travail du sol, soit en appliquant un herbicide recommandé.

Application

L'application de FBN Trifluralin 10% Herbicide sur les champs en jachère assurera la suppression des mauvaises herbes pendant les deux années de la culture du blé en rotation jachère-blé. Appliquer à l'aide d'un applicateur d'herbicide granulaire correctement calibré pour une application uniforme de FBN Trifluralin 10% Herbicide.

Calibrer l'applicateur selon les directives du fabricant et vérifier l'équipement fréquemment afin de s'assurer qu'il fonctionne normalement. Éviter la concentration du produit en bandes étroites. Appliquer FBN Trifluralin 10% Herbicide sur la surface du sol et le Fallowblend en même temps, si possible (voir ci-dessous les détails relatifs au Fallowblend). Faire en sorte de briser les grosses mottes. Lorsqu'il est appliqué selon les directives, FBN Trifluralin 10% Herbicide ne cause pas de dommages au blé cultivé en rotation après la jachère; toutefois, une surapplication causée par un chevauchement d'applications, un mauvais calibrage ou une application non uniforme peut entraîner une réduction des cultures, retarder le développement ou diminuer les rendements.

Incorporation du Fallowblend

Pour incorporer le Fallowblend, incorporer FBN Trifluralin 10% Herbicide dans le sol dans deux directions différentes avec un cultivateur, un cultivateur en profondeur ou un instrument à disques réglé à 8 à 10 km/h. Effectuer la première incorporation du Fallowblend dans les 24 heures suivant l'application. Attendre au moins une semaine avant d'effectuer la deuxième incorporation. Les incorporations subséquentes peuvent être faites au besoin afin de détruire les pousses de mauvaises herbes résistantes pendant le reste de l'année de jachère. Pour les deux premières incorporations de Fallowblend, le cultivateur doit être réglé pour le travail à une profondeur de 5 à 8 cm. Pour les incorporations subséquentes, le réglage ne doit pas dépasser 8 cm de profondeur. Après avoir effectué les deux incorporations de Fallowblend, il peut être nécessaire de faire d'autres travaux avec un extirpateur à tringles ou d'effectuer un

travail peu profond du sol afin de supprimer les pousses de mauvaises herbes résistantes et d'assurer un mélange plus uniforme de FBN Trifluralin 10% Herbicide dans le sol. Ces travaux du sol additionnels doivent être faits le moins profondément possible afin de réduire au minimum l'enfoncement des débris de surface et l'évaporation.

- Ne pas effectuer l'incorporation de FBN Trifluralin 10% Herbicide avec un cultivateur lorsque la terre est encroûtée, grumeleuse ou trop humide pour assurer un bon mélange.
- Une incorporation effectuée avec des instruments réglés pour couper à plus de 8 cm de profondeur peut entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures.

Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences

Pour préparer le lit de semence, utiliser un cultivateur réglé pour couper à 5 cm de profondeur (pas plus profondément que pour l'incorporation du Fallowblend) lorsque le sol est suffisamment réchauffé pour favoriser une bonne germination. Éviter de transplanter des semis de mauvaises herbes; semer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes à l'aide d'un semoir ouvre-sillons à deux disques ou d'un semoir à houes réglés pour planter à une profondeur de 3 à 6 cm.

Si l'on se sert d'un pulvérisateur à disques ou d'un semoir pneumatique pour ensemencer, il se pourrait qu'un travail du sol au printemps soit nécessaire. Régler l'instrument de façon à ce qu'il plante les semences à une profondeur uniforme de 3 à 6 cm et que le lit de semences est bien tassé ou hersé afin de favoriser une bonne germination.

Ensemencement

Pour minimiser les risques de dommages au **blé**, se servir de semences de bonne qualité et suivre des pratiques agricoles favorisant une bonne croissance. Éviter l'ensemencement profond, des lits de semences trop meubles et l'ensemencement dans un sol froid.

Pour l'ensemencement du **blé demi-nain**, prendre bien soin de planter à faible profondeur. Vérifier les recommandations locales pour connaître la profondeur d'ensemencement appropriée.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que FBN Trifluralin 10% Herbicide est un herbicide du groupe 3. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à FBN Trifluralin 10% Herbicide et à d'autres herbicides du groupe 3. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'FBN Trifluralin 10% Herbicide ou les herbicides du même groupe 3 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc. at 1-844-200-FARM (3276).

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

¹Triflurex est une marque de commerce enregistrée de Makhteshim-Agam of North America Inc.

²Rival est une marque de commerce enregistrée de Nufarm Agriculture Inc.

³Fortress est une marque de commerce enregistrée de Gowan Company LLC

*Fallowblend est une marque de commerce enregistrée de Dow AgroSciences LLC.

**Heritage est une marque de commerce enregistrée de Dow AgroSciences LLC.